

MAIRIE DE SAINTE-COLOMBE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 27 MARS 2018 – 14 HEURES

* * * * *

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept mars à quatorze heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Colombe, dûment convoqué le vingt et un mars deux mil dix-huit s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie annexe (Les Bégües), sous la présidence de Monsieur le Maire.

Nombre de membres en exercice : 6 Nombre de présents : 4 Nombre de votants : 5

Etaient présents : Messieurs René ALMERAS, Eric GERNEZ, Jean-Louis REY et Jean-Pierre ROUX.
Monsieur Alain-Patrick PIERRE, Trésorier du Centre des Finances Publiques de Laragne-Montéglin.

Absentes et excusées : Mesdames Catherine BLANC et Evelyne LEFRERE (pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre ROUX)

Secrétaire de séance : Monsieur Eric Gernez

Compte tenu de l'agenda de Monsieur le Trésorier, l'ordre d'examen des dossiers a été modifié.

- **Approbations comptes administratifs 2017 :**

Sous la présidence de Monsieur REY, Premier Adjoint, les comptes administratifs de l'année 2017 ont été approuvés à l'unanimité soit 4 voix, suivant résultats détaillés ci-après.

BUDGET PRINCIPAL

2017	Dépenses	Recettes	Solde	Report 2016	Résultat
Fonctionnement	65 610,87	68 470,97	2 860,10	81 161,13	84 021,23
Investissement	22 455,41	15 469,98	-6 985,43	-10 442,50	-17 427,93
Restes à réaliser	500,00	4 800,00	4 300,00		

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

2017	Dépenses	Recettes	Solde	Report 2016	Résultat
Fonctionnement	29 460,08	43 227,68	13 767,60	-13 546,26	221,34
Investissement	17 889,66	18 544,00	654,34	4 013,48	4 667,82
Restes à réaliser			0,00		4 667,82

- **Approbations comptes de gestion 2017 :**

Après s'être fait présenté les comptes de gestion 2017 des budgets : principal et eau & assainissement par le Trésorier, conformes aux comptes administratifs, le Conseil Municipal approuve les comptes à l'unanimité, soit 5 voix.

- **Affectation des résultats :**

Après discussion, il est décidé d'affecter pour le budget général la somme de 17 427.93 € au compte de résultat 1068. Cette décision est adoptée à l'unanimité des présents.

- **Approbaton budgets 2018**

Après examen des différentes propositions inscrites aux différents budgets, le conseil municipal à l'unanimité, soit 5 voix, vote les budgets qui s'équilibrent de la façon suivante :

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement : 133 733.30 €

Investissement : 49 254.23 €

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement : 32 080.35 €

Investissement : 23 277.44 €

- **Vote du taux des 3 taxes**

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de maintenir les taux d'imposition communaux :

Taxe habitation	: 5.78 %
Taxe foncière bâti	: 9.08 %
Taxe foncière non bâti	: 78.57 %

- **Attribution des subventions aux associations et adhésions :**

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer le montant des subventions porté au budget général de la façon suivante :

Mémoire pour la résistance :	20 €
ACCA	80 €
Animation Orpieroise	70 €
Ligue contre le cancer	100 €
Association Sport et Loisirs	100 €

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de reconduire les adhésions suivantes :

Association de Sauvegarde du Patrimoine	40.00 €
Fondation du Patrimoine	55.00 €
Association des Maires de France	167.71 €
Association des Elus de Montagne	72.89 €

L'ordre du jour concernant les finances ayant été traité, Monsieur PIERRE quitte la séance, le conseil examine les autres dossiers :

- **Approbation du procès verbal du 22/02/2018**

Le procès-verbal est approuvé par 3 voix.

- **Approbation du procès verbal du 07/03/2018**

A la demande de Monsieur Jean-Pierre ROUX, le paragraphe concernant le projet de fusion est complété comme suit : « Une fusion en moins de 6 mois sans avoir prévenu la population n'est pas convenable ». Cette phrase est ajoutée au procès-verbal et est donc approuvée à l'unanimité des présents.

- **Proposition avancement de grade secrétaire de mairie et fixation des ratios**

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des présents.

- **Service d'accompagnement des personnes âgées**

Monsieur le Maire fait le point sur ce service suite à une réunion qui s'est tenue récemment en mairie d'Orpierre. Le véhicule devra être changé et la participation qui sera demandée à la commune a été chiffrée à 1 262.00 €. Le Conseil approuve à l'unanimité cette participation.

- **Enfouissement des lignes électriques**

Le conseil donne son accord pour qu'une demande subvention correspond au surcoût de 10 000 € dû à l'enfouissement de la fibre optique soit adressée au Conseil Départemental et au S.M.O.

- **Questions diverses**

A la demande de Monsieur Jean-Pierre ROUX, la plaque du « Jardin du Souvenir » sera mise en place.

La séance est levée à 15 heures 30.

Le Secrétaire de séance,
Eric GERNEZ

Le Maire,
René ALMERAS

NB : Le procès-verbal complet de la séance sera après approbation lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal affiché aux lieux habituels.